



# ))) Futurs collège et lycée du Barp

une réponse au dynamisme démographique de la Gironde



# Dossier de Presse

Mercredi 4 mai 2022 - LE BARP



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

## **Sommaire**

Futurs collège et lycée du Barp : Une réponse au dynamisme démographique de la Gironde	<i>p. 2</i>
Un projet avant tout exemplaire d'un point de vue environnemental au cœur du massif forestier	<i>p. 3</i>
Focus sur le futur collège : 800 élèves attendus à terme	<i>p. 5</i>
Zoom sur le futur lycée : 1400 élèves attendus à terme	<i>p. 7</i>
Annexe – Le point de vue de l'architecte / Une expression architecturale affirmée, en cohérence avec son environnement	<i>p. 8</i>

### Contact presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Département de la Gironde : Typhaine Cornacchiari - 05 56 99 65 26 /

[typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

NEO  
TERRA



**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT

**Communiqué de presse**  
*Mercredi 4 mai 2022*

## **Première planche des futurs collège et lycée du Barp : une réponse au dynamisme démographique de la Gironde**

**Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **Jean-Luc Gleyze**, président du département de la Gironde, **Jean-Louis Nembrini**, vice-président en charge de l'Éducation, **et Isabelle Dexpert**, vice-présidente en charge des politiques éducatives et des collèges **ont posé la première planche des futurs collège et lycée, mercredi 4 mai à 15 heures au Barp** (*future adresse : rue des Bouvreuils - accès chantier : allée des Violettes*).

**Ce futur ensemble**, qui ouvrira ses portes en septembre 2023 et accueillera à terme 800 collégiens et 1400 lycéens et post-bac, **représente un investissement global de 78,8 millions d'euros** soit 56,6 millions d'euros pour la Région et 22,2 pour le Département, **hors-équipements** (pédagogiques ou non).

**Cet investissement vient répondre au dynamisme démographique du territoire girondin**, qui entraîne une saturation des établissements d'enseignement et des temps de trajets domicile-établissement très lourds pour les jeunes et leur famille.

**La préparation de ce grand chantier** - dépôt du permis de construire, mesure de l'impact environnemental, lancement des marchés, attribution des lots - **est aujourd'hui achevée**.

**La construction de ce nouvel ensemble s'inscrit dans le droit fil des engagements girondins et néo-aquitains** pour la transition écologique, **en termes de meilleure performance énergétique**, avec une **construction Haute qualité environnementale (HQE)** et un **fonctionnement visant le label énergie-carbone E3C2**.

Le projet architectural répondra à l'intégration du futur ensemble dans le paysage des Landes girondines, avec une valorisation du bois et des espaces arborés qui sont à la fois une richesse naturelle et un marqueur de ce territoire. L'accueil des élèves se fera ainsi sous une canopée perméable, abritant notamment un atrium où convergeront les voies de circulation de l'ensemble. Les toits pentus renverront eux aussi au paysage, en évoquant ceux des fermes landaises.

### Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Département de la Gironde : Typhaine Cornacchiari - 05 56 99 65 26 /

[typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

## Les futurs collège et lycée du Barp : un projet avant tout exemplaire d'un point de vue environnemental au cœur du massif forestier

Le futur ensemble sera implanté sur la zone de la Bric-en-Bruc, dans le massif forestier des Landes de Gascogne, rue des Bouvreuils, au Barp.

Le projet architectural a été réalisé par le **groupement Atelier Mazières, Agence Ragueneau Roux et Agence Arotcharen** (voir en page suivante et en annexe).

### **Focus sur l'aspect environnemental**

En lien avec la volonté régionale et départementale, plusieurs critères font de ce lycée et de ce collège, un établissement tourné vers les enjeux environnementaux.

Ce bâti à **haute performance énergétique et à faible impact carbone** (niveau E3C2) est conçu selon une approche bio-climatique, pour maîtriser les déperditions.

**Confort d'hiver** : la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire se fait grâce à une chaufferie reliée à un espace de géothermie composé de plusieurs sondes souterraines. Un recours au gaz est possible en cas de grandes baisses de température ne permettant plus le bon fonctionnement de la chaufferie.

**Confort d'été** : la géothermie permet également le *geocooling*. Ce dispositif permet d'assurer le rafraîchissement des locaux. Les étages du bâtiment disposent quant à eux de larges casquettes venant prolonger le toit, créant de l'ombre sur les fenêtres.

**L'ensemble immobilier sera certifié Haute qualité environnementale (HQE).**

**L'intégralité de la conception est conduite via le processus** Building Information Modeling (BIM). Il permet la modélisation des informations du bâtiment avec une maquette numérique 3D contenant des données fiables et structurées, suivant la charte BIM du Département.



### ***Zoom sur la clause sociale : 17 000 heures d'insertion pour ce projet***

La Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde ont décidé dans la continuité de leurs politiques respectives d'intégrer la clause sociale pour la réalisation de cet équipement.

### ***Procédures, études et équipe retenue (dont 15 entreprises de Nouvelle-Aquitaine pour la partie travaux)***

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à l'été 2019 à **une équipe pluridisciplinaire conduite par le groupement d'architectes Atelier Mazières, associé à l'Agence Ragueneau Roux et l'Agence Arotcharen, trois bureaux d'études spécialisés** (techniques, HQE, cuisine), et des **spécialistes en aménagement paysager, acoustique et en ordonnancement, pilotage, et coordination de chantier**. Le contrôleur technique est le **bureau BTP Consultant**, et le coordinateur SPS est le **bureau Elyfec**.

A noter pour la partie travaux que **15 entreprises sur les 18 retenues sont implantées en Nouvelle-Aquitaine**, ce qui représente 95% du montant des travaux, dont dix en Gironde et 86% du montant des travaux (*détail sur demande*).

Les documents d'urbanisme ont été mis à jour, et une étude d'impact a été conduite d'avril à août 2021. Les arrêtés relatifs à la loi sur l'Eau, au défrichement et aux espèces protégées ont été obtenus entre août et octobre dernier. Le permis de construire a été délivré le 15 septembre 2021. En parallèle, les études pour la construction du lycée et du collège ont été menées pour aboutir au lancement d'un appel d'offres de travaux qui a permis d'attribuer les 19 lots du chantier au cours du second semestre 2021, les notifications intervenant entre octobre et décembre 2021.

### ***Premières interventions sur le terrain***

Le calendrier des travaux est en cours d'élaboration et prendra en compte la livraison partielle des bâtiments principaux pour ouvrir collège et lycée à la rentrée de septembre 2023.

Des premiers travaux préparatoires de défrichement ont été engagés avec les entreprises mais aussi avec l'Office nationale des forêts. Un aménagement provisoire de la voirie a été réalisé pour sécuriser l'accès aux chantiers en décembre 2021, en même temps qu'était lancé le dévoiement de la ligne électrique et l'installation du nouveau transformateur.

**Les premiers travaux de terrassement pour la réalisation de la plateforme ont démarré début janvier**. A la même période, l'installation de chantier a été réalisée, tandis que **la mise en place des grues et le démarrage des travaux de gros œuvre ont débuté ce mois-ci**.

La réalisation du parking du lycée est programmée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des communes Val de l'Eyre (permis accordé le 16 septembre 2021), en même temps que la construction de l'établissement.

### ***Modalités de prise en charge des élèves***

**Le Règlement régional des transports scolaires pose comme condition de domiciliation que les élèves soient domiciliés au moins à 3 km de l'établissement où ils sont inscrits**. Cette règle a servi de référentiel pour dimensionner le parking des cars scolaires (un parking commun au collège et au lycée). Sur la base des effectifs connus, une première projection a

permis de fixer le besoin pour la desserte des collège et lycée du Barp à 26 véhicules, pour le transport de 1500 élèves maximum.

Environ 200 jeunes du Barp étant domiciliés à moins de 3 km, ceux-ci ne pourront pas bénéficier du transport scolaire et devront se rendre au collège et au lycée à pied ou à vélo. Les aménagements nécessaires pour garantir de bonnes conditions de circulation et de sécurité à ces élèves relèvent de la compétence du territoire (commune ou intercommunalité).

**La desserte des collège et lycée du Barp sera mutualisée et assurée par des services scolaires dédiés sur les horaires d'entrée et de sortie des établissements.** Il y aura une arrivée à l'ouverture des établissements (probablement à 8 heures), et deux retours le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi (*a priori* 17 heures et 18 heures si les emplois du temps nécessitent pour les lycées une double sortie), et un retour à la mi-journée le mercredi.

Outre la desserte scolaire routière des communes appartenant à la carte scolaire du collège et du lycée, **un transport scolaire** (calé sur les mêmes horaires et jours de fonctionnement) **pourrait desservir la gare TER de Marchepime**, afin d'assurer le transport des lycéens en provenance de communes desservies par le TER.

## Focus sur le futur collège : 800 élèves attendus à terme

Il accueillera 800 élèves en enseignement général.

Les premiers élèves seront **accueillis dès la rentrée 2023**. La surface de plancher des locaux sera **d'environ 7747 m<sup>2</sup> dédiés au collège**, avec **1982 m<sup>2</sup> d'espaces mutualisés** entre le lycée et le collège, comprenant les locaux techniques, cuisine, l'infirmierie et l'accueil du CDI.



ATELIER DES ARCHITECTES MAZIERES - Architecte mandataire PATRICK AROTCHAREN - Architecte associé RAGUENEAU & ROUX - Architecte associé

COUR COLLEGE

### **Chiffres clés du collège**

> **22, 2 millions** d'euros sont financés par le Département de la Gironde

> **7747 m<sup>2</sup> de locaux** pour les collégiens et le personnel

> **5747 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées aux équipements sportifs** : 3600 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs (terrain de handball, anneau d'athlétisme, aire de saut en longueur), et 2147 m<sup>2</sup> de locaux couverts (gymnase de type C, salle de gymnastique et locaux annexes, vestiaires, sanitaires)

> **3030 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs dédiés aux collégiens**, y compris préaux et cour de récréation

> **251 m<sup>2</sup> de garages à vélos** pour ranger plus de 270 vélos

> **472 m<sup>2</sup> consacrés aux quatre logements de fonction**, chacun équipé d'un garage

### **La composition des locaux d'enseignement du collège**

21 salles d'enseignement général (EG)

1 petite salle d'enseignement général (EG)

1 salle ULIS

1 salle UPE2A

2 salles Informatique

2 salles d'arts plastiques

1 salle d'éducation musicale

1 salle d'enseignement mixte EG/musique

5 salles de sciences

3 salles de préparation de sciences

3 salles de technologie

2 espaces de préparation et de rangement techno

1 salle de documentation et d'information

### **Collège ouvert et mutualisation**

Le programme prévoit des espaces accessibles en dehors des heures d'ouverture du collège. **Le gymnase, le plateau sportif, l'aire de saut en longueur et l'anneau d'athlétisme seront ouverts à la mutualisation**, c'est-à-dire à des **usages par des associations barpaises** hors des temps scolaires, faisant de ce collège un équipement structurant du territoire.

S'agissant d'un établissement composé d'un collège et d'un lycée, **les salles situées en rez-de-chaussée seront partagées, comme par exemple les salles du centre de documentation et d'information, l'infirmerie, la production de la restauration, la salle des commensaux et les services techniques** (la chaufferie, etc.).

## Zoom sur le futur lycée : 1400 élèves attendus à terme

En réponse au dynamisme démographique du territoire girondin, qui entraîne une saturation des établissements d'enseignement et des temps de trajets domicile-établissement très lourds pour les lycéens et leur famille, **la Région a décidé la construction de deux nouveaux lycées, situés au Barp et à Créon**. La préparation de ce grand chantier (dépôt du permis de construire, mesure de l'impact environnemental, lancement des marchés, attribution des lots) est achevée.

**Le futur lycée accueillera 1400 élèves** dans une perspective de complémentarité des formations par rapport aux autres établissements de son territoire. **Il s'inscrit dans le fil des engagements Néo Terra**, la feuille de route régionale de la transition écologique.



### **Construction et immobilier**

**La construction d'un lycée général et technologique au Barp a été inscrite au plan pluriannuel d'investissement régional.**

Le projet prévoit la **construction d'un lycée général et technologique** innovant de 1400 élèves, comprenant **un internat, un restaurant scolaire, une salle polyvalente/agora, des locaux sportifs et des logements de fonction**, pour une **surface totale d'environ 16 386 m<sup>2</sup>**.

A noter aussi la volonté d'**ouvrir au maximum ces espaces à la population et aux associations, hors temps scolaire.**



## **ANNEXE – Le point de vue de l’architecte**

**Groupement Atelier Mazières,  
associé à l’Agence Ragueneau Roux  
et l’Agence Arotcharen**

### ***Une expression architecturale affirmée, en cohérence avec son environnement***

L’architecture proposée fait écho à la canopée végétale de la forêt et développe des sous-faces onduyantes rythmées par un jeu de poutres et de poteaux. En rive, une arête franche trace une ligne brisée qui joue en contrepoint de la rectitude des pins élancés. Ce jeu de toitures onduyantes et de poteaux sombres prolonge, dans la profondeur de l’édifice et des cours de récréation, l’imaginaire de la forêt.

Cette métaphore se décline avec les strates arbustives pour composer avec les rythmes des menuiseries et des structures bois en façade, exprimant l’ambiance des préaux et des patios. L’expression architecturale scénarise tous les éléments constructifs utiles à la protection solaire, du vent et de la pluie, pour les intégrer à l’expression de la canopée le long des grandes façades Nord et Sud.

Le projet fait la part belle aux structures bois qui se développent en poteaux poutres sous les grands préaux, les salles de vie collective jusqu’aux salles de classe où elles viennent rythmer plafonds et façades. Ce foisonnement associant végétations et structures bois sous les grands abris des canopées devient la marque du projet et accompagne le visiteur jusqu’au cœur des espaces d’enseignement.

Sur ce projet où nature et constructions s’entremêlent, la conservation des végétaux au cœur des espaces construits ou aménagés est un enjeu primordial qui a contribué à la définition du dessin en plan de masse et à la qualification de l’architecture.

### ***Les constructions***

En termes d’enjeu architectural, le projet se présente comme un ensemble immobilier affirmé, associant les différents corps de bâtiments dans une composition densifiée et cohérente. Cet ensemble est fédéré par la lisibilité de son architecture en bois, en résonance avec son environnement forestier.

En limite Sud-Est de la parcelle, côté rue des Bouvreuils, le vaste parvis d’accueil couvert par une toiture canopée, laisse entrevoir dans la profondeur du site, les silhouettes des différents corps de bâtiment dans la forêt de pins.

Le thème de la toiture-canopée est également présent dans l’écriture architecturale des préaux, l’ensemble constituant un élément fédérateur reliant et fédérant les différents corps de bâtiment, support de l’écriture architecturale et de l’identité des deux établissements lycée et collège.

### ***Traitement végétal et aménagements situés en limite du terrain, ou visibles depuis l’extérieur***

Au Sud-Est, les entrées des établissements s’ouvrent sur un vaste parvis recueillant les flux piétons et cyclables. Les surfaces minérales sont fractionnées par de grandes surfaces de massifs qui accompagnent les élèves vers les différentes entrées : bruyère, callune, ciste et féтуque font échos aux

essences végétales présentes sur site. Des arbres remarquables existants (chênes) sont préservés dans l'emprise des massifs et d'autres arbres à grand développement sont plantés en adéquation avec l'environnement boisé existant (chênes, pins).

Au Nord-Ouest, les logements de fonction s'intègrent au paysage forestier constitué d'une jeune pinède. À l'Ouest, le long du chemin forestier, une bande paysagère accompagne la piste Marie et crée un filtre végétal le long de la façade sud du Lycée. Tout le linéaire est bordé d'une clôture en treillis soudé doublée d'une haie composée d'essences endémiques (arbousier, sureau, cornouiller) et d'un fossé permettant la gestion des eaux pluviales de la parcelle.

### ***Matériaux et couleurs des constructions***

Le bois est le matériau référent des constructions. Support d'esprit du lieu, il est utilisé pour la structure des bâtiments eux-mêmes, les traitements des façades, les supports et habillage des préaux et des auvents. La palette des matériaux utilisés est en nombre restreint, pour favoriser une écriture architecturale homogène pour tous les bâtiments, préservant l'unité d'ensemble.

Le thème formel et récurrent des toitures traitées en « canopée » dans la forêt fait résonner architecture et paysage, associant les arbres comme une richesse naturelle et patrimoniale valorisée dans la composition globale du projet. À cet effet, les toitures sont revêtues de membrane P.V.C teinte gris anthracite, aux formes de pentes étudiées et harmonieuses, exprimant l'identité de l'établissement.

Les préaux et les locaux spécifiques de grands volumes – Agora, salle polyvalente, C.D.I, restauration, gymnase – associent des structures visibles de poteaux en acier et de poutres supports de toiture en bois lamellé collé de pin Douglas. En façades, les épines bois reçoivent un remplissage de châssis vitrés en châssis aluminium anodisés, teinte naturelle.

### ***Traitement des espaces libres, plantations***

S'appuyant sur les qualités paysagères de la parcelle et sur les contraintes du programme, le projet paysager s'organise en différents espaces paysagers et fonctionnels parfaitement intégrés au site.

#### Le parvis :

Les entrées des 2 établissements s'ouvrent sur un parvis de grandes dimensions. Des massifs de couvre-sol et de petits arbustes (fougère, lierre, ciste et fétuque...) fractionnent les surfaces minérales du parvis et permettent d'orienter les flux. Les arbres présents sont conservés autant que possible, et la présence d'arbres est confortée par des plantations complémentaires d'essences issues du site (pins, chênes).

#### Les espaces récréatifs :

Au-delà, les deux cours de récréation offrent de vastes espaces de jeux parsemés de pins et d'arbousiers. Des îlots de végétation prolongent les plantations du parvis et permettent d'animer l'espace des cours en apportant de l'ombrage. Les houppiers des arbres dialoguent avec la canopée des toitures et créent un filtre végétal omniprésent, tandis que le mobilier en bois partitionne l'espace pour ménager des échelles plus intimes, des zones de jeu et de détente, favorisant les petits groupes et la mixité des usages.

#### L'aménagement des patios :

L'interface entre le collège et le lycée, destinée au personnel et aux enseignants, est traitée comme un grand jardin creux traversé par des cheminements en bois légèrement surélevés. Bouleaux et sous-

bois composés de molinies et de fougères, offrent une ambiance plus intimiste, toujours en lien avec l'identité paysagère du site, en particulier la lande humide. `

Le Jardin pédagogique :

Au nord, le jardin pédagogique s'ouvre sur la zone humide et dialogue avec le grand paysage. Des bacs en bois sont proposés pour présenter des plantes vivaces et rendre leurs observations et entretiens plus aisés. Un bosquet de chênes est conservé au Nord du jardin pédagogique dans un souci pédagogique et de préservation.

Les sols minéraux, espaces récréatifs, allées piétonnes, voies pompiers :

Sur les surfaces piétonnes, un béton balayé qualifie les parvis du collège et du lycée, s'étend sous la canopée et se poursuit sous les coursives des cours de récréation. Un béton taloché fin qualifie le parvis des espaces communs (agora, auditorium, administrations) entre les deux entités scolaires ainsi que sur la circulation périphérique du jardin de central de l'administration. Pour les cours, une grave émulsion calcaire est proposée. Elle permet de traiter les espaces centraux en limitant l'effet d'îlot de chaleur, lié à un revêtement sombre (type enrobé). Le stabilisé apportera un effet plus naturel tout en offrant un revêtement stable.



**Région Nouvelle-Aquitaine – Service Presse**  
14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux cedex  
Tél. 05 57 57 02 75 - [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)  
Facebook : Région Nouvelle-Aquitaine - Twitter : @NvelleAquitaine